

Guide des parents

Camps de jour réguliers,
Volet intégration et
Campgourou



Bonjour chers parents,

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Laval est fière d'offrir aux jeunes Lavallois un programme d'animation estivale où plaisir et sécurité sont au rendez-vous.

Informations supplémentaires aux parents

Afin de nous assurer que votre enfant vive un séjour des plus agréables, nous diffuserons sur le site Internet des camps de jour une vidéo informative d'ici la mi-juin.



Pour le Volet intégration et le camp de jour Campgourou, les parents recevront un appel téléphonique de la part du personnel, afin de vérifier les informations contenues dans la fiche médicale ainsi que le formulaire de l'enfant.

Calendriers hebdomadaires

Pour connaître les activités prévues à l'horaire de votre enfant, jetez un coup d'œil au calendrier que vous recevrez par courriel le dimanche précédent chaque semaine de camp.

Légende



Campgourou

Arrivée et départ du camp

Les parents ou tuteur ne peuvent entrer à l'intérieur du site du camp. Il est recommandé de venir seul reconduire et récupérer les enfants.

- Vous devez reconduire votre enfant au camp de jour pour 9 h. Après la prise des présences à 9 h, les moniteurs sont libres de quitter le camp de jour.
- À l'arrivée, un employé sera présent pour accueillir votre enfant.
- Pour signaler l'absence ou le retard de votre enfant, téléphonez au camp avant 8 h 45 (ou laissez un message dans la boîte vocale) en spécifiant la raison du retard ou de l'absence. Le numéro apparaît sur le calendrier hebdomadaire.
- Aucun enfant présentant des symptômes de la COVID-19 ne peut se présenter au camp de jour (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût).
- Afin que les moniteurs puissent assurer le contrôle des départs, les enfants ne pourront pas quitter leur groupe avant 16 h.
- Au départ, un employé sera là, à l'extérieur pour raccompagner votre enfant à la sortie.
- Si vous devez reconduire votre enfant après 9 h ou venir le chercher avant 16 h, il est primordial d'avertir le camp de jour par téléphone.
- Aucun enfant ne pourra quitter le camp de jour seul, à moins que ses parents ne l'aient autorisé dans le dossier en ligne ou sous présentation d'une autorisation écrite dans un cas exceptionnel.
- À 16 h, les enfants qui ne sont pas inscrits au service de halte-garderie et dont les parents sont en retard, seront reconduits à la halte-garderie. Les frais de halte-garderie seront dès lors applicables.

Les thématiques

Chaque semaine, les enfants seront plongés dans une thématique amusante qui viendra colorer les activités réalisées dans chaque groupe d'âge.

Pour connaître les thématiques de chacune des semaines, consultez la brochure des activités estivales à l'adresse suivante : campsdejour.laval.ca

Les sorties et les activités spéciales

Plusieurs activités spéciales sont offertes sur les sites de camp de jour en plus de certaines sorties à l'extérieur de Laval.

Sorties à l'extérieur de Laval

Autobus scolaires

- L'heure de départ du camp de jour est prévue à 8 h 45. Nous vous demandons d'éviter les retards afin que les autobus partent à l'heure.

Lors des grandes sorties

- Faire porter à votre enfant le chandail bleu des camps de jour. Ne pas oublier d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant à l'intérieur.

Important : aucun changement de groupe possible.

Halte-garderie

- Vous pouvez reconduire votre enfant à la halte-garderie entre 7 h et 8 h 45.
- À compter de 7 h le lundi matin, le chef de camp est présent afin de répondre à vos questions.
- Si vous avez occasionnellement besoin du service de halte-garderie, les frais de dépannage occasionnel seront ajoutés à votre dossier en ligne.

Annulation, remboursement et modification

Toute demande d'annulation ou de modification doit être faite par courriel à l'adresse suivante : bic.campdejour@laval.ca au moins 5 jours ouvrables avant le début de la semaine de camp.

Veuillez prendre note que des frais d'administration de 19 \$ par semaine de camp de jour seront exigés pour toute annulation ou modification à l'inscription.

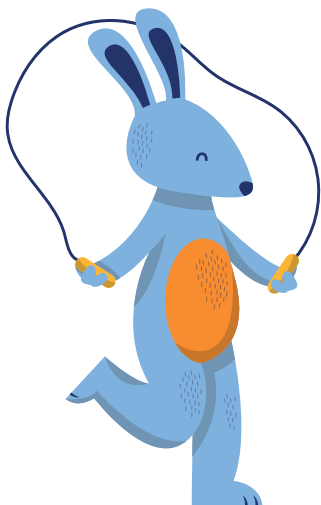
Aucun remboursement ne sera effectué après le début de l'activité.

Il n'y aura aucune tolérance pour les comportements ne respectant pas les mesures d'hygiène et les consignes mises en place.



Intégration des enfants vivant avec un handicap

Pour les jeunes vivant avec un défi particulier, les inscriptions sur la liste d'attente ont débuté le mercredi 7 février à midi. Si des places se libèrent, nous communiquons avec les prochaines familles sur la liste d'attente en ordre d'arrivée sur celle-ci. Ces jeunes sont encadrés par des accompagnateurs ou moniteurs selon leurs besoins.



Qualification du personnel

Chaque enfant est pris en charge et accueilli par du personnel formé principalement en animation, qui reçoit des formations complémentaires visant à assurer la sécurité des jeunes et à leur faire vivre une expérience de qualité.

Le personnel du Volet intégration et du camp de jour Campgourou reçoit aussi des formations spécialisées en lien avec la clientèle des enfants à besoins particuliers.

De plus, de la formation en cours d'emploi est prévue tout au long de l'été pour tous les employés.

À apporter chaque jour

Camps de jour réguliers

- Sac à dos facile à transporter (assurez-vous que votre enfant n'apporte pas de jouets ou d'objets inappropriés).
- Lunch froid accompagné d'au moins deux collations et d'une bouteille d'eau réutilisable.
- Serviette, maillot de bain et veste de flottaison individuelle homologuée par Transports Canada (si votre enfant ne sait pas nager).
- Crème solaire (à appliquer aussi avant l'arrivée au camp).
- Chapeau ou casquette.
- Être habillé en tenue de sport et porter des souliers de course.



Camp de jour Campgourou et Volet intégration

En plus des articles mentionnés ci-haut, ajouter au besoin :

- Médicaments (dans la boîte à lunch, dans son contenant original indiquant la posologie).



- Débarbouillette humide (dans un sac de plastique, dans la boîte à lunch).
- Serviettes humides en quantité suffisante.
- Bavoir.
- Coquille antibruit.
- 20 couches (à apporter au début de la semaine, le surplus sera retourné).
- 2 habits de rechange complets (un haut et un bas).
- Tout outil nécessaire à la participation/ compréhension de l'enfant.

Si votre enfant est en fauteuil roulant, il est nécessaire que le fauteuil soit en bon état et que les pneus soient correctement gonflés. Nous vous demandons de nous fournir une poussette adaptée aux besoins de votre enfant si les longues distances lui posent problème.

Prenez note que vous devez avertir le transport adapté de votre enfant si vous devez faire transporter aussi une poussette.

Consignes diverses

- Les aliments contenant des traces de noix et d'arachides sont interdits sur le site.
- Si votre enfant vient au camp à bicyclette, nous vous recommandons de lui procurer un cadenas. Nous ne sommes pas responsables des vols ni des bris. De plus, vous comprendrez que nous ne pouvons pas remiser les bicyclettes à l'intérieur ou sur les sites.
- Tout enfant porteur de poux sera retourné à la maison. Le traitement approprié devra avoir été appliqué par les parents pour que l'enfant puisse revenir au camp de jour.



- Des règles de base ont été établies afin de procurer à tous les enfants un environnement sécuritaire à l'intérieur duquel ils pourront s'amuser :
 - Respecter les autres enfants, les moniteurs et les responsables ainsi que le matériel;
 - Utiliser un langage approprié en tout temps;
 - Ne jamais faire preuve de violence. Aucune violence ne sera tolérée.

Notez que le camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés.



Dans l'éventualité où un enfant perturberait le groupe, entraverait le bon déroulement des activités ou aurait un comportement jugé dangereux (mordre, cracher, etc.), indiquant qu'il n'est pas en mesure de s'intégrer aux activités habituelles de son groupe, ou encore des gestes portant atteinte à l'intégrité d'un employé du camp, l'administration en informerait rapidement les parents.

Dans une situation où l'enfant présente un danger pour lui-même ou pour autrui, le personnel appliquera les mesures nécessaires afin de stabiliser la situation. En tout temps les parents en seront informés.

De même, si l'administration en vient à la conclusion que les besoins de l'enfant vont au-delà des mécanismes d'accueil, des services et des ressources mis en place par la municipalité, l'administration pourrait se trouver dans l'obligation de refuser l'accès au camp de jour à cet enfant pour un nombre de jours déterminé ou pour la saison complète.

Votre collaboration est nécessaire pour que le plaisir soit présent tout au long de la saison estivale.

Pour plus de renseignements:

Camps de jour réguliers

Du lundi au vendredi, de 7 h à 21 h



450 662-5000



bic.campdejour@laval.ca

Volet intégration et Campgourou

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h



campgourou@laval.ca



450 978-6888, poste 2536



laval.ca

